

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Grâce-Hollogne

Province: Liège  
 Secteur d'aménagement: LIEGE  
 Statut de la commune selon le SDER: Agglomération

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	482	14,1
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	14	0,4
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	176	5,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	21	0,6
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	18	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	179	5,2
	Terrains dévolus au transport	240	7,0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	16	0,5
	Bâtiments spéciaux	1,5	0
	Sous-total	1.148	33,7
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.382	40,5
	Prés et pâtures	279	8,2
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	46	1,4
	Terres vaines et vagues	174	5,1
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	12	0,3
	Sous-total	1.893	55,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		369	10,8
<b>Total</b>		<b>3.411</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

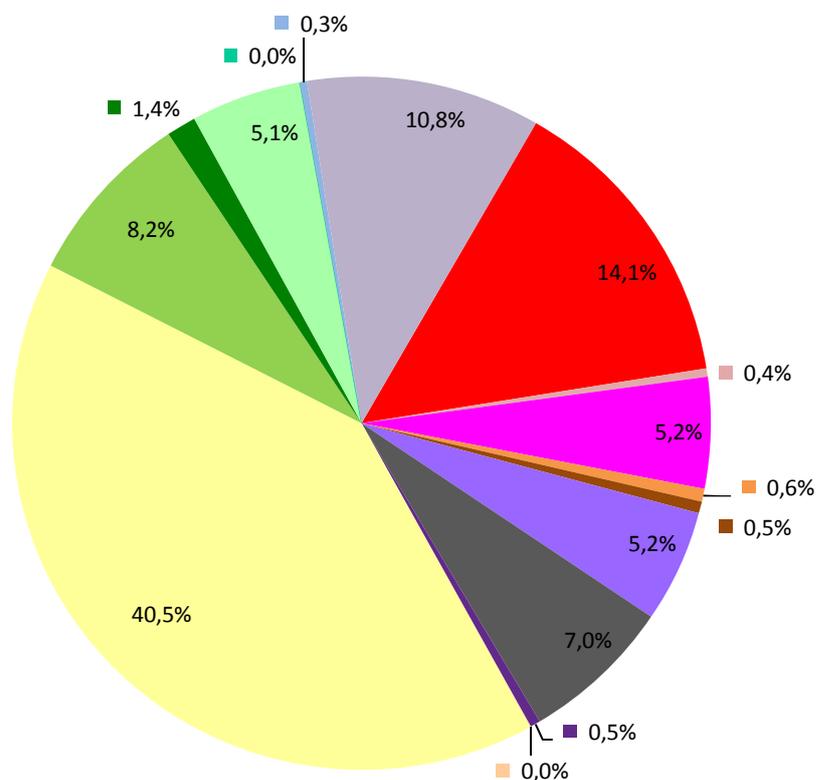
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

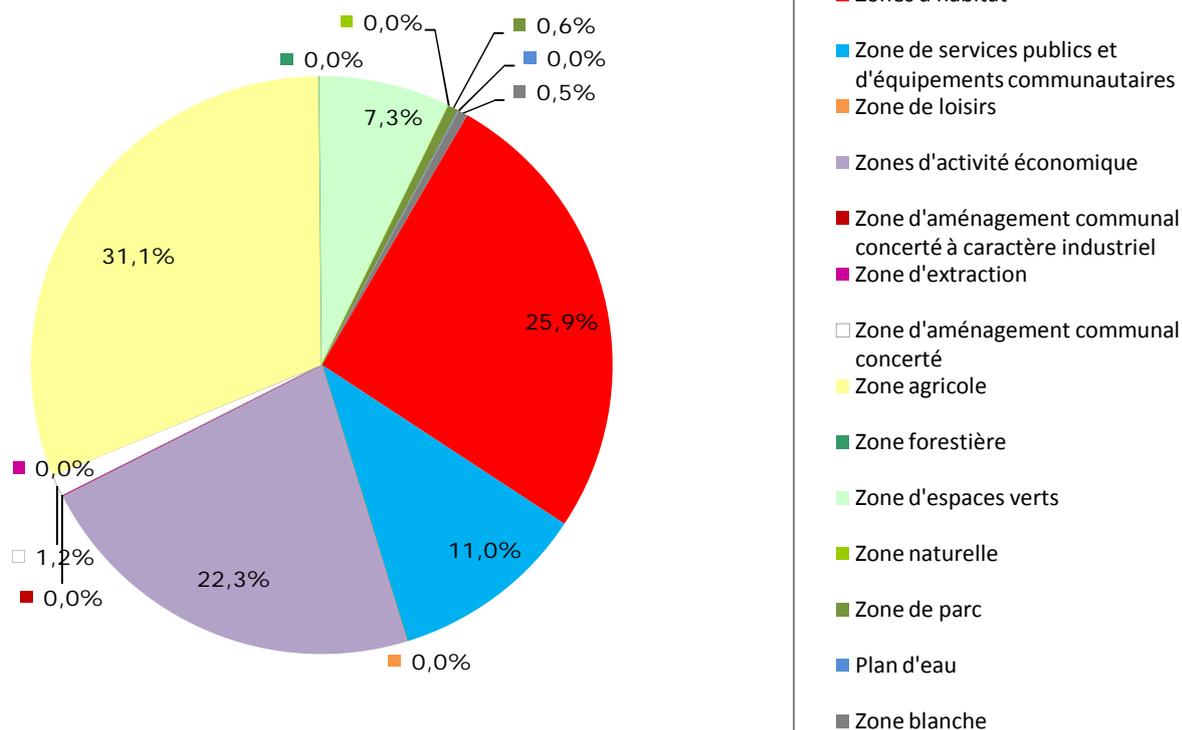


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	885	25,9
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	375	11,0
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	760	22,3
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	2.019	59,2
Zone d'aménagement communal concerté		41	1,2
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.061	31,1
	Zone forestière	-	-
	Zone d'espaces verts	250	7,3
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	20	0,6
	Plan d'eau	1,3	0
	Sous-total	1.332	39,1
Zone blanche		18	0,5
<b>Total</b>		<b>3.411</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

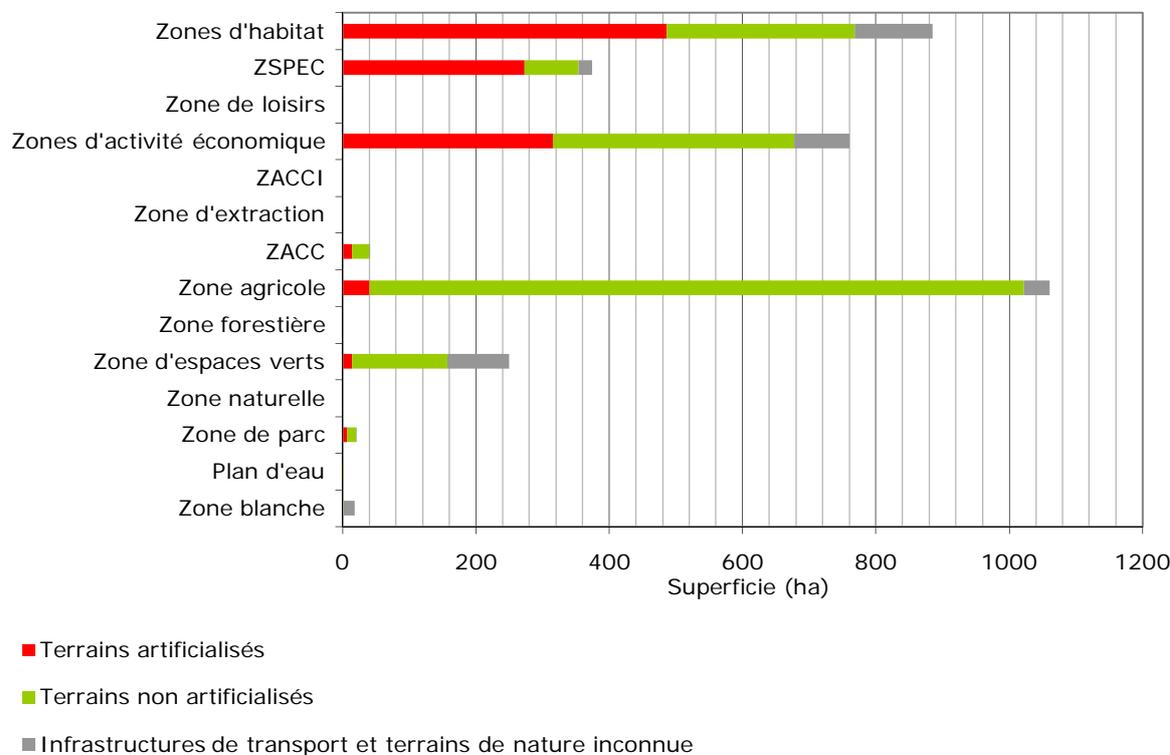
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	486	54,9	282	31,9	117	13,2	885
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	272	72,7	82	21,8	20	5,5	375
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	315	41,4	363	47,7	82	10,8	760
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	1.073	53,1	727	36,0	220	10,9	2.019
Zone d'aménagement communal concerté		14	33,4	27	65,4	0,5	1,2	41
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	40	3,8	982	92,5	39	3,7	1.061
	Zone forestière	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'espaces verts	14	5,5	144	57,5	93	37,0	250
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	6,5	32,6	13	65,3	0,4	2,1	20
	Plan d'eau	0	-	1,2	96,1	-	-	1,3
	Sous-total	61	4,5	1.140	85,5	132	9,9	1.332
Zone blanche		0,6	3,2	0,1	0,7	17	96,1	18
<b>Total</b>		<b>1.148</b>	<b>33,7</b>	<b>1.893</b>	<b>55,5</b>	<b>369</b>	<b>10,8</b>	<b>3.411</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



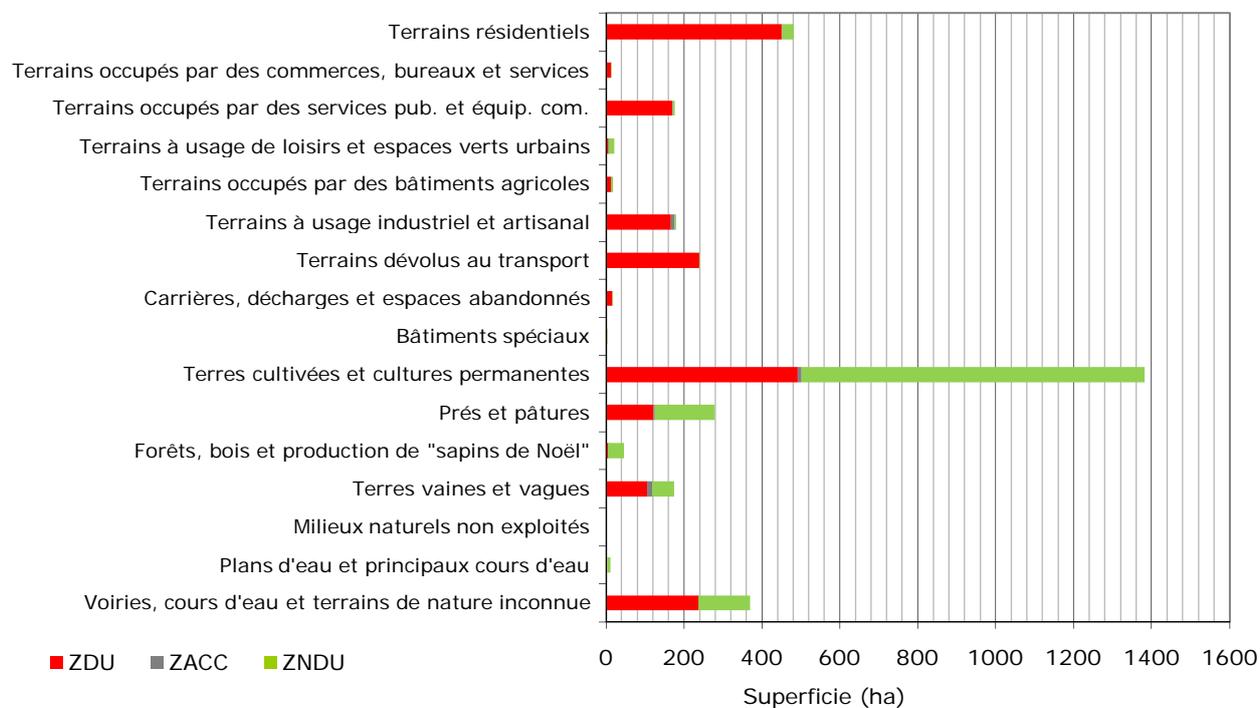
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	451	93,5	1,0	0,2	30	6,3	482
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	98,3	-	-	0,2	1,7	14
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	170	96,5	1,2	0,7	4,9	2,8	176
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,5	25,8	0,3	1,6	16	72,6	21
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	13	69,2	-	-	5,6	30,7	18
	Terrains à usage industriel et artisanal	166	92,6	11	6,0	2,6	1,5	179
	Terrains dévolus au transport	239	99,5	-	-	1,3	0,5	240
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	16	100	-	-	-	-	16
	Bâtiments spéciaux	1,0	64,9	0,4	25,0	0,2	10,1	1,5
	Sous-total	1.074	93,5	14	1,2	61	5,3	1.148
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	491	35,5	9,9	0,7	881	63,7	1.382
	Prés et pâtures	121	43,6	4,3	1,5	153	54,9	279
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	5,1	10,9	0,1	0,3	41	88,8	46
	Terres vaines et vagues	106	60,7	12	7,1	56	32,3	174
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,1	26,4	-	-	8,5	73,6	12
	Sous-total	727	38,4	27	1,4	1.140	60,2	1.893
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		237	64,1	0,5	0,1	132	35,7	369
<b>Total</b>		<b>2.037</b>	<b>59,7</b>	<b>41</b>	<b>1,2</b>	<b>1.332</b>	<b>39,1</b>	<b>3.411</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).